

16/02/2009

Communiqué

La réalité sur les écarts salariaux dans les PME

Avant le Sommet social du 18 février et alors que fleurissent les surenchères sur les écarts de salaires dans les entreprises, la CGPME souligne les résultats d'une enquête INSEE sur le salaire net annuel moyen des dirigeants de sociétés salariées.

Selon les [derniers chiffres disponibles pour 2006](#), le salaire net annuel moyen s'élevait à 52 700 €, soit 4 400 € mensuels. Il est à souligner que sur la même période, le salaire net annuel moyen d'un ouvrier s'élevait à 17 600 €, soit 1 463 € nets mensuels. Le salaire net moyen d'un dirigeant salarié était donc trois fois supérieur à celui d'un ouvrier.

Eu égard au rôle, à l'implication, au risque et à la responsabilité d'un chef d'entreprise, il n'y a donc là rien de scandaleux ni d'anormal. De plus, il s'agit des dirigeants salariés, les mandataires sociaux étant parfois plus mal lotis alors qu'ils engagent souvent leurs biens propres dans leur entreprise.

C'est pourquoi la CGPME réfute avec la plus grande vigueur tout amalgame entre la rémunération des patrons de PME, qui constituent l'essentiel du tissu économique français, et les excès pharaoniques de certains dirigeants de grands groupes.